

**CONVOCAION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENTS DES ÉCOLES LA DAUVERSIÈRE ET ÉVANGÉLINE
2021-2022**

Lieu : Rencontre virtuelle sur Teams
Heure : 18h30
Date : Mercredi, le 26 janvier 2022

Procès-verbal

Horaire	Points	
18h30	1.	Accueil, vérification du quorum et ouverture de la réunion
18h32	2.	Adoption de l'ordre du jour Proposé par Mme Rizelaine Ladjelate, secondé par M. Laurence Paquette-Bérubé
18h40	3.	Mots des présidentes de La Dauversière et d'Évangéline
18h45	4.	Modalités d'animation et de prises de notes Elaine Leith agira comme secrétaire pour la prise de notes
18h50	5.	Présentation des architectes de l'avancement du projet d'agrandissement au service des deux écoles Isabelle Champagne et Martin Brière, architectes de la firme BGLA présentent le plan d'implantation du nouveau bâtiment vu de l'extérieur et de l'intérieur. La conception du projet s'appuie sur le souhait de créer un espace extérieur complémentaire à l'espace déjà existant, qui utilise et exploite les éléments déjà en place et s'intègre harmonieusement dans le paysage actuel. L'espace intérieur quant à lui se veut chaleureux, lumineux et flexible. Le bâtiment composé de deux grands volumes illustre la volonté de créer deux lieux distincts dans cet établissement : un pôle pédagogique dédié aux espaces d'apprentissage et un pôle collectif pour la vie étudiante. Les choix des matériaux prévus respectent les barèmes du gouvernement et les normes en vigueur en plus d'encourager les industries québécoises. 1% du projet total intégrera une œuvre d'art sur le toit en deux parties – deux éléments complémentaires – qui restent à déterminer. Ce bâtiment aura une capacité d'accueil de 623 élèves et est pensé en termes d'équipements pour répondre aux exigences des programmes du 2e cycle.

	<p>Période de réactions suite à la présentation de plans :</p> <p>M. Laurence-Olivier Bérubé-Paquette s’interroge sur les dispositifs prévus dans la conception pour soutenir une possible option informatique ou le développement pédagogique en lien avec les technologies numériques.</p> <p>Les architectes précisent que, dans le carrefour d’apprentissage, il y aura un local d’informatiques pouvant accueillir 32 élèves. Il y aura aussi des postes informatiques dans l’espace fablab destinés aux étudiants.</p> <p>M. Bouabib se questionne sur la possibilité d’un lien physique entre l’édifice actuel de la Dauversière et le nouveau bâtiment.</p> <p>Les architectes répondent que cette option avait été envisagée, mais c’est une question de financement qui l’en empêche.</p> <p>M. Laurence-Olivier Bérubé-Paquette se questionne sur la capacité d’accueil des classes du nouveau bâtiment.</p> <p>Les architectes répondent que la capacité d’accueil des classes est dictée par le programme du ministère donc 32 élèves prévus par classe.</p> <p>Mme Rizelaine Ladjelate s’interroge sur la sécurité pendant et après la mise en chantier notamment pour les élèves de l’école primaire GV.</p> <p>Les architectes répondent que l’annexe Gilles Vigneault aura sa propre cour d’école séparée par une clôture de celle du nouveau bâtiment. De plus, toutes les mesures de sécurité pendant toute la durée des travaux seront assurées.</p> <p>Mme Rizelaine Ladjelate s’interroge sur la sécurité et la viabilité de trois pavillons distincts. Pourrait-on même envisager de déplacer la clientèle primaire vers Évangéline ?</p> <p>Messieurs Sawyer et Labrosse nomment la volonté forte des directions de faire en sorte que professeurs et élèves soient attirés à un seul bâtiment autant que possible pour éviter les déplacements notamment ceux engageant une traverse du Boulevard L’Acadie. L’objectif sera de minimiser les déplacements de tous.</p> <p>Monsieur Benoit Thomas répond aussi qu’il n’est pas possible de déplacer le primaire vers l’école Évangéline, car ce faisant, on change, entre autres, le découpage du territoire.</p>
--	---

	<p>Mesdames Fariza Aït Ouali, Rizelaine Ladjelate et Marie-Noëlle Legault s’interrogent sur le fait que le nouveau bâtiment comble à peine les besoins de surpopulation à court terme. La question d’avoir une vision plus à long terme pour répondre aux besoins démographique croissants du quartier est soulevée. Y aurait-il une façon d’aborder la situation pour être moins dans l’urgence?</p> <p>Isabelle Champagne rassure les membres que, malgré qu’il y ait une certaine urgence à créer des places pour les élèves, tout le processus est conforme, posée et dans le respect des normes. C’est le cas entre autres de tout ce qui concerne les normes de ventilation.</p> <p>Benoit Thomas ajoute qu’une demande pour la construction d’une nouvelle école secondaire au service du secteur nord a déjà été déposée au centre de services. La réponse est attendue en juin.</p> <p>M. Benoit Thomas s’interroge sur les échéanciers prévus pour la livraison du projet.</p> <p>Les architectes répondent qu’il reste environ trois mois de dessin de conception. Par la suite ce sera l’étape de l’appel d’offre avant d’avoir un entrepreneur en place. Le temps optimiste anticipé pour ses deux étapes est d’environ 6 mois. Par la suite, si tout se passe bien, il faut envisager 24 mois de réalisation avant la livraison du projet.</p> <p>De plus, un plan de communication est prévu pour informer le voisinage, les parents, la clientèle des étapes et dates du chantier.</p> <p>M. Alain Leblond et Mme Cécile Orreindy nomment leur inquiétude face aux 200 places disponibles à la cantine du nouveau bâtiment par rapport aux 623 qui le fréquenteront. Selon eux, ce sera un problème durant la saison hivernal entre autres, car les jeunes risquent soit de se trouver en surpopulation dans cet espace soit de converger vers le sous-bois où il y a moins de surveillance. Il est proposé par madame Orreindy de chauffer ou de couvrir les espaces d’agora extérieur pour les optimiser et encourager les jeunes à continuer à les occuper durant les pauses et les diners.</p> <p>Monsieur Labrosse répond que la nouvelle cafétéria de La Dauversière demeure une option pour les élèves à l’heure du dîner. De plus, le bâtiment prévoit plusieurs espaces, autre que la cantine, où les jeunes pourront se rassembler pour le dîner.</p> <p>Madame Nathalie Rafei s’interroge sur l’adaptation du bâtiment aux personnes à mobilité réduite.</p>
--	---

		<p>M. Martin Brière mentionne que le nouveau bâtiment sera adapté pour une clientèle qui pourrait avoir une mobilité réduite. On y retrouve la présence d'un ascenseur et d'un monte-charge.</p> <p>M. Laurence-Olivier Bérubé-Paquette s'interroge sur le niveau de chaleur dans les locaux lié à toute la fenestration.</p> <p>M. Martin Brière précise que la recherche d'un système optimal pour gérer la luminosité est présentement à l'étude.</p>
	6.	<p>Le passage entre les deux écoles et le déplacement des clientèles</p> <p>M. Benoit Thomas présente un tableau illustrant la prévision de clientèle pour les trois prochaines années. L'état de l'école Évangéline est la plus préoccupante par rapport à sa capacité d'accueil.</p> <p>L'analyse de la situation pour la prochaine rentrée se fera en trois lectures distinctes :</p> <p>1^{ère} lecture : après le 1^{er} bulletin émis le 11 février.</p> <p>2^e lecture : en avril pour vérifier la présence de nouvelles informations et les déménagements.</p> <p>3^e lecture : en juin pour bien prévoir le nombre d'élèves et de groupes.</p> <p>La situation actuelle d'Évangéline prévoit une organisation scolaire à 37 groupes pour la prochaine rentrée. C'est le même portrait depuis les trois dernières années. Ce nombre de groupes permet un agencement viable de l'occupation de l'école. Il n'y a donc pas de déplacement de groupe vers La Dauversière prévu pour la prochaine rentrée.</p> <p>Quant à l'intégration du 3^e bâtiment aux deux écoles existantes et à la répartition des élèves, monsieur Thomas annonce qu'un processus de consultation sera mis en place 12 mois avant le début de la livraison du projet par le contracteur. Les CE des deux écoles, les partenaires syndicaux, entre autres, seront amenés à analyser et à se positionner sur plusieurs scénarios sur la table. Le but sera de prendre la meilleure décision pour les élèves.</p>
19h40	7.	<p>Une seule gouvernance pour les deux écoles : une nécessité ? les avantages ? les défis ?</p> <p>Le fait d'avoir une seule gouvernance pour les trois bâtiments fera aussi partie de la consultation.</p>

		<p>Monsieur Thomas indique être en mode ouverture en ce moment et se dit prêt à recueillir les suggestions de scénarios envisageables, les pour et les contres pour choisir l'option la plus optimale.</p> <p>Il encourage les CÉ respectif à en faire un point de débat lors d'une séance.</p>
20h45	8.	<p>Varia :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité des élèves La zone des chantiers sera sécurisée et prise en charge rassure l'architecte. • Budgets EVLA M. Laurence-Olivier Bérubé-Paquette s'inquiète d'une perte de budget si on devient une seule école. Monsieur Thomas répond que le financement de l'école est lié au nombre d'élèves. Ce serait donc les mêmes budgets peu importe le scénario. • Rencontres à venir Les directions vont consulter et proposer une nouvelle date au printemps quand les deux premières lectures seront faites quant à la clientèle prévue.
20h50	9.	<p>Levée de l'assemblée à 21h26 proposée M. Laurence Bérubé Paquette par secondée Mme Rizelaine Ladjelate</p>

Philippe Labrosse
 Directeur
 La Dauversière

Martin Sawyer
 Directeur
 Évangéline